

Et si le sifflet ne sifflait pas ?

Un jour, dans le vol EZS1538 qui reliait Bruxelles à Genève, j'assistais, très distrait comme à l'accoutumée, à la démonstration traditionnelle des consignes de sécurité. Soudain, j'entendis l'hôtesse qui parlait de la façon de mettre le gilet de sauvetage, de le gonfler et elle nous montrait un sifflet qui devrait servir à attirer l'attention d'un sauveteur lorsqu'on est perdu dans les vagues.

A ce moment là, je pensé irrésistiblement au film sur le naufrage du Titanic : on voit une jeune fille perdue dans l'océan glacé, accrochée à un débris flottant. Elle n'a pas de sifflet. Mais, nageant tant bien que mal parmi les cadavres, elle a la présence d'esprit d'en arracher un sur un cadavre qui passait à sa portée. Elle siffla de toutes ses forces et la chance voulut qu'un bateau de sauvetage l'entendit. Elle fut repêchée et eût la vie sauve.

La vie risque de dépendre de la qualité du sifflet. J'avais bien demandé, dans un vol précédent, si les sifflets fonctionnaient bien et j'aurais voulu que l'hôtesse en fit la démonstration. Mais on m'a pris pour un doux farceur et je n'ai pas obtenu la démonstration souhaitée.

L'angoisse commença à m'étreindre et dans un élan irrésistible et irraisonné, j'attrapai le gilet de dessous mon siège, dégageai le sifflet et je soufflai alors un bon coup. Il fonctionnait bien, même si bien, que tous les passagers furent pris de panique. Les hôtesse, aidées du copilote, se précipitèrent sur moi, me prenant probablement pour un dangereux terroriste. Dans la bousculade, la tirette de gonflage du gilet se déclencha. Ce fut comme un airbag qui, en se gonflant d'un coup, secoua énergiquement la dame qui se trouvait devant moi et qui fût prise d'une crise de nerfs. Par une coïncidence malheureuse, nous fûmes secoués au même instant par une forte turbulence due à une dépression centrée sur l'Irlande, et la panique fut générale. Les masques à oxygène tombèrent et les hôtesse eurent fort à faire pour calmer les passagers. Quant à moi, je me retrouvais menotté, et pas mal contusionné par la façon énergique que l'équipage avait montré à mon égard.

Arrivé à Genève, quatre policiers pénétrèrent dans l'avion et s'emparèrent de moi sans ménagement. Lors de l'interrogatoire qui suivit, je racontai ce qui s'était passé dans ma tête. Mais les policiers soupçonneux voulaient à tout pris me faire dire que j'entretenais des relations avec Al-Qaïda. Il s'ensuivit un dialogue de sourds, comme si nous ne parlions pas la même langue. Je demandais donc un interprète sous la forme d'un avocat qui, par bonheur, était aussi celui d'une fameuse association de défense des consommateurs. Cet avocat contacta immédiatement l'agence pour la sécurité aérienne qui, à son tour, contacta la compagnie Easyjet qui, par peur d'une mauvaise publicité retira sa plainte contre moi.

Il fut décidé que, dorénavant, les hôtesse auraient l'obligation de siffler un bon coup. Le syndicat des hôtesse protesta, arguant que ce serait contraire aux règles élémentaires d'hygiène que les hôtesse successives soufflassent dans le même sifflet.

L'agence de la sécurité aérienne demanda alors qu'une commission vérifiât le bon état de tous les sifflets équipant les gilets de sauvetage et émettent des certificats de conformité qui serait attachés à chaque gilet.

Ouf ! on peut voyager maintenant plus sûrement !

